

Les Mécanismes Modernes De Gestion Des Conflits Face A La Résolution Du Conflit Identitaire Lié A La Profanation De La Forêt Sacrée De Gandié (Ouest De La Côte d'Ivoire)

OUNNEBO Gniondjibohou Marc

Maître-Assistant, UFR des Sciences Sociales et Humaines, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire

Résumé : L'occupation illicite de la forêt sacrée Ganli de Gandié par des migrants burkinabés avait déclenché en 2018, un conflit intercommunautaire entre la communauté étrangère burkinabé et les autochtones Toura. La mise en œuvre d'un projet d'appui à la consolidation de la paix dans la localité par les organisations non-gouvernementales a contribué à restaurer la cohésion communautaire avec des actions de préservation du patrimoine culturel à l'origine du conflit. Ce travail a pour objectif d'analyser la pertinence des mécanismes modernes de résolution du conflit identitaire lié à la profanation de la forêt sacrée de Gandié. La méthodologie comporte un questionnaire et un guide d'entretien semi-structuré auprès des acteurs concernés par la question à Gandié et à Biankouma. Les résultats indiquent que les méthodes de résolution du conflit identitaire adoptées par les organisations non-gouvernementales reposent notamment sur la mise en place des comités de paix inclusifs, des renforcements de capacités des populations aux mécanismes de prévention et de gestion des conflits communautaires, des sensibilisations sur l'utilité de la protection et la préservation des forêts sacrées et leur délimitation, la réalisation d'infrastructures communautaires, le développement des initiatives socioéconomiques de rapprochement communautaire. Ces mécanismes modernes de prévention et de gestion des conflits sont certes pertinents mais ils se sont insuffisamment appropriés les mécanismes traditionnels de règlement de conflits chez les Toura. Dans cette perspective, la conjugaison des mécanismes modernes et traditionnels de règlement de conflits apparaît donc comme une solution durable au conflit identitaire lié à la profanation de la forêt sacrée de Gandié.

Mots-clés : Mécanismes modernes, gestion des conflits, résolution, conflit identitaire, profanation, forêt sacrée, Gandié

Abstract: In 2018, the illegal occupation of the Ganli sacred forest in Gandié by Burkinabé migrants triggered an inter-community conflict between the foreign Burkinabé community and the indigenous Toura. The implementation of a project to support the consolidation of peace in the locality by non-governmental organizations has helped restore community cohesion with actions to preserve the cultural heritage at the origin of the conflict. This work aims to analyze the relevance of modern mechanisms for resolving the identity conflict linked to the desecration of the sacred forest of Gandié. The methodology includes a questionnaire and a semi-structured interview guide with the actors concerned by the question in Gandié and Biankouma. The results indicate that the identity conflict resolution methods adopted by non-governmental organizations are based in particular on the establishment of inclusive peace committees, capacity building of populations in mechanisms for the prevention and management of community conflicts, and awareness raising. on the usefulness of the protection and preservation of sacred forests and their demarcation, the creation of community infrastructures, the development of socio-economic initiatives for community rapprochement. These modern conflict prevention and management mechanisms are certainly relevant, but they have insufficiently appropriated the traditional conflict resolution mechanisms among the Toura. From this perspective, the combination of modern and traditional conflict resolution mechanisms therefore appears to be a lasting solution to the identity conflict linked to the desecration of the sacred forest of Gandié.

Keywords: Modern mechanisms, conflict management, resolution, identity conflict, desecration, sacred forest, Gandié

Date of Submission: 01-12-2021

Date of Acceptance: 15-12-2021

I. INTRODUCTION

Les forêts sacrées ont toujours été pour les différentes ethnies de la Côte d'Ivoire et particulièrement celles de la zone Ouest, des lieux privilégiés pour l'expression et la perpétuation de leurs pratiques culturelles (Eaux & Forêts, 2017 : p7). Ce sont des lieux mythiques et mystérieux où sont gardés de grands secrets d'initiation, des objets sacrés et immémoriaux ainsi que des totems. Par conséquent, personne ne doit y pénétrer sans y avoir été autorisé et encore moins en exploiter les ressources qu'elles contiennent (CTA, 2002 : p1). Elles constituent la méthode traditionnelle de conservation de la biodiversité. Elles aident à protéger des écosystèmes ou les habitats particuliers et présentent ainsi des aspects positifs, susceptibles d'enrichir la politique nationale en la matière. Vu leur importance dans le domaine de la conservation, elles ont été, sur le plan sous-régional, recommandées dans tout processus d'aménagement forestier. Pour les populations concernées, les « forêts sacrées » représentent des valeurs culturelles et spirituelles. Ceci contribue à des fortes motivations pour conserver la biodiversité (Henri Shimbi Luketa, 2003). Les bois sacrés sont un héritage des générations fondatrices des communautés autochtones africaines et ont une valeur qui les rendent digne de protection à n'importe quel prix. En effet, les cultures de l'Afrique noire tirent en grande partie leur vitalité, leur richesse spirituelle et non matérielle, de la relation qu'elles entretiennent avec la nature et en particulier avec ces lieux sacrés (Henri Shimbi Luketa, 2003). Parce qu'ils remplissent plusieurs fonctions : espaces de méditation pour les populations autochtones, lieux de réunions des notables où se prennent des grandes décisions qui concernent la Communauté, lieux de cultes et d'initiation, cimetières des ancêtres, lieu de recueillement, ils représentent pour les communautés autochtones, des lieux permettant de maintenir la solidarité intra et intergénérationnelle, dimension importante du développement durable (Elamé Esoh, 2003). Ces sites sacrés naturels, couramment dénommés « forêts sacrées » ou « bois sacrés » par diverses catégories d'acteurs, s'inscrivent dans l'histoire des sociétés, participent à la structuration de leur vie rituelle et sont l'objet d'enjeux variés dont certains mettent en péril leur devenir (Dominique Juhé-Beaulaton, 2010). Très protégés auparavant pour leur rôle social, culturel et de conservation de la biodiversité, ces arbres et forêts sacrés sont actuellement menacés de disparition (Kouami Kokou & Nestor Sokpon, 2006). L'appauvrissement de la société, l'érosion progressive du sol, l'introduction d'autres modèles de pensée et de production ainsi que des religions monothéistes (islamique et chrétienne) qui s'opposent à la pratique des rites traditionnels, considérés sataniques et démoniaques, ont contribué à l'affaiblissement des forêts sacrées et sont donc des facteurs qui menacent leur existence, puisque l'établissement et la protection des forêts sacrées se font principalement sur la base des croyances culturelles et religieuses locales (WRM, 2002 : p2). Elles sont ainsi aujourd'hui au centre de nombreuses convoitises économiques pour l'agriculture, l'exploitation forestière, l'énergie, la construction d'infrastructures, l'exploitation minière avec l'implication d'une multiplicité d'acteurs aux intérêts souvent divergents. Cette pluralité d'enjeux, d'intérêts et d'acteurs remet en cause le caractère sacré de ces forêts et est source de nombreux conflits identitaires entre communautés autochtones, dépositaires des valeurs culturelles et spirituelles et occupants illégaux. Depuis l'essor des cultures de rente (Café, Cacao, Hévéa) occasionnant l'immigration des communautés allogènes (burkinabés, maliennes, Guinéennes) et allochtones (baoulés et malinkés) dans l'ouest ivoirien notamment dans le département de Biankouma, l'on assiste à une infiltration et profanation des forêts sacrées par ces communautés qui ignorent pour certaines, les us et coutumes des localités d'accueils. Ces infiltrations sont à l'origine de plusieurs conflits intercommunautaires entre autochtones (Yacouba/Toura), allogènes (burkinabés, maliens, Guinéens) et allochtones (baoulés et malinkés). Outre l'exploitation agricole et l'orpaillage dans ces lieux sacrés, les infiltrés s'y adonnent parfois à des violations des droits humains et à de nombreux actes de violences basées sur le genre (VBG). Pour la seule année 2018, ce sont plus de 5 conflits entre communautés burkinabés et autochtones (Yacouba/Toura) qui ont été enregistrés dans le département de Biankouma avec 05 morts, 03 disparus, d'importants dégâts matériels (champs, maisons, engins roulants) (UNDP, 2019 : p7). Par ailleurs, du fait du départ au Libéria et en Guinée voisins des communautés autochtones yacouba, garants des valeurs culturelles et surtout des forêts sacrées, lors de la crise sociopolitique, certaines communautés Burkinabés, Baoulés et Malinkés ont profité de cette absence pour infiltrer et exploiter ces forêts sacrées particulièrement dans le département de Biankouma à l'instar de la forêt sacrée Ganli de Gandié (UNDP, 2019 : p8). En effet, l'occupation illicite de cette forêt sacrée par des migrants burkinabés avait déclenché en 2018 un conflit intercommunautaire entre la communauté étrangère burkinabé et les autochtones Toura. Dans leur volonté de restaurer leur identité culturelle, les populations autochtones touras de Gandié se sont engagés dans un déguerpissement forcé des migrants burkinabés installés dans leur forêt sacrée. Ce conflit identitaire intercommunautaire avait entraîné la mort d'un jeune burkinabé par décapitation, plusieurs blessés graves, de nombreux dégâts matériels (400 habitations incendiées) et 700 déplacés. Face à la recrudescence des violences communautaires liées à la profanation de la forêt sacrée Ganli, un projet d'appui à la consolidation de la paix : « Participation des jeunes à la prévention et à la gestion des conflits identitaires liés à la profanation et l'exploitation des forêts sacrées dans le Département de Biankouma » initié conjointement par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) dans la localité de Gandié a contribué à faire baisser les tensions

communautaires en orientant les populations vers des activités alternatives, des initiatives socioéconomiques de rapprochement communautaire afin de les détourner de l'infiltration et de l'exploitation de la forêt sacrée à l'origine du conflit. Cependant, quels sont la typologie et le réel impact de ces mécanismes modernes sur la cohésion sociale à Gandié ? Quels sont les défis associés à ces mécanismes dans la consolidation de la paix à Gandié ? La réponse à ces questions devrait nous permettre de dégager des perspectives visant à consolider la cohésion communautaire et prévenir durablement les conflits identitaires à Gandié.

II. METHODE

II.1 Site de l'étude

L'étude s'est déroulée spécifiquement dans les villes de Biankouma et Gbonné et dans le village de Gandié pendant le mois d'Août 2021. Ces sites sont localisés à l'Ouest de la Côte d'Ivoire dont Biankouma est le Chef-lieu de Département. Le Département de Biankouma compte 154 300 habitants (selon les chiffres du RHGPH de 2014). Plusieurs groupes ethniques y cohabitent, notamment les autochtones Yacouba et Toura, des allochtones Malinké, Baoulé, Sénoufo et des allogènes guinéens. Par ailleurs, le Département de Biankouma compte plusieurs forêts sacrées dont 11 forêts sacrées d'une superficie de 13,83 hectares et trois lieux sacrés d'une superficie totale de 0,19 hectare ont été délimités, géolocalisés et matérialisés avec des haies par les communautés dans le cadre du Projet « Participation des jeunes à la prévention et à la gestion des conflits identitaires liés à la profanation et l'exploitation des forêts sacrées dans le Département de Biankouma » (D. Ehui,2021).



Figure1 : Représentation cartographique du Département de Biankouma

Ces sites comptent une diversité de répondants sur le Conflit identitaire lié à la profanation de la forêt sacrée de Gandié.

II.2. Echantillonnage et Participants

Nous avons retenu l'échantillonnage aléatoire stratifié. Cette méthode permet d'obtenir un échantillon représentatif car tous les individus d'un groupe ont la même probabilité de faire partie du sous-échantillon et l'échantillon obtenu est représentatif de la population en ce qui concerne la variable d'intérêt (acteurs du projet). Les participants intègrent les différents acteurs du projet notamment les autorités administratives, les autorités coutumières, les responsables des Organisations Non-Gouvernementales (ONG) : Développement Rural et Agricole à l'Ouest-Lutte contre la Faim (DRAO-LCF), Initiatives pour le Développement communautaire et la conservation de la Forêt'' (IDEF) et de l'entreprise AGRO-MAP, les leaders communautaires (autochtones, allochtones, allogènes), les victimes directes du conflit susceptibles d'éclairer la compréhension du sujet.

Tableau 1 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Item		Nbre	%	Item	Nbre	%
Sexe	Masculin	150	67%	Féminin	75	33%
	Groupe ethnique	Mandé	122	54,22%	Akan	30
Malinké		21	9,33%	Burkinabé	52	23,11 %
Conviction religieuse	Chrétienne	58	26,77%	Musulmane	45	20%

	Animiste	115	51,11%	Autre	7	3,11 %
Statut professionnel	Etudiant	37	21,76%	Cadre supérieur	25	14,70%
	Cadre moyen	24	14,11%	Ouvrier	26	15,29 %
	Sans emploi	43	25,29%	Retraité	15	8,82%
Statut matrimonial	Célibataire	88	51,76%	Marié	40	23,52%
	Marié légalement	33	19,41%	Veuf/veuve	9	5,29%
Secteur d'activité professionnelle	Secteur agricole	38	22,35%	Secteur privé	37	21,76%

Source : Enquête de terrain, août 2021

Nous avons ainsi, investigué auprès de 25 personnes pour le guide d'entretien et 225 personnes pour le questionnaire. Ce qui donne un échantillon de 260 répondants.

II.1. Instruments de collecte des données

Nous retenons deux (2) outils de collecte des données : un guide d'entretien semi-directif, structuré autour de trois principaux axes notamment, les initiatives socioéconomiques de rapprochement communautaire, l'impact et les défis liés à ces initiatives sur la cohésion communautaire et les perspectives visant à consolider la cohésion communautaire et à préserver durablement le patrimoine culturel (forêt sacrée).

Un questionnaire destiné à confirmer les items sur les opinions et perceptions mis en exergue par le guide d'entretien relativement au conflit identitaire lié à la profanation de la forêt sacrée de Gandié à Biankouma.

II.4. Méthodes d'analyse des données

Notre analyse des données repose sur deux approches : l'approche qualitative pour l'analyse de contenu et l'approche quantitative pour l'analyse statistique. Au niveau de l'approche statistique inférentielle, l'outil statistique sollicité pour le traitement des données est le logiciel Sphinx Plus² pour le questionnaire.

III. RESULTATS

Les résultats obtenus portent sur trois axes majeurs : les initiatives socioéconomiques de rapprochement communautaire ; l'impact de ces initiatives sur la cohésion communautaire ; les perspectives visant à consolider la cohésion communautaire et à préserver durablement la forêt sacrée Ganli de Gandié à l'origine du conflit.

3.1. Les initiatives socio-économiques de rapprochement communautaire

Les initiatives socio-économiques sont des mécanismes locaux de prévention et gestion des conflits développés dans le cadre du projet : « Participation des jeunes à la prévention et à la gestion des conflits identitaires liés à la profanation et l'exploitation des forêts sacrées dans le Département de Biankouma » en vue de contribuer à la résolution pacifique du conflit identitaire né de la profanation ou de l'exploitation illicite de la forêt sacrée Ganli de Gandié. Il s'inscrit également dans la préservation et promotion ce patrimoine culturel. Selon les acteurs sociaux rencontrés, ces mécanismes peuvent se résumer en quatre principaux points : La mise en place des comités de paix et d'alerte précoce, la réhabilitation et la construction d'infrastructures communautaires de base, l'appui au développement des activités génératrices de revenus (AGR), l'octroi de matériels roulant pour le transport et de transformation des produits vivriers, la réhabilitation des sites sacrés profanés et l'organisation des journées sportives et culturelles.

3.1.1. La mise en place des comités de paix et d'alerte précoce

Les comités de paix ou encore comités de médiation sont des mécanismes de prévention et de résolution des conflits. Ces comités de paix ou de médiation sont composés de facilitateurs, des représentants des parties en conflit et des autorités traditionnelles, etc. Ces comités de paix travaillent en synergie avec les autorités traditionnelles et administratives dans les localités cibles du projet pour la gestion et la résolution des conflits. La mise en place des comités locaux de paix et d'alerte précoce a consisté selon les acteurs consultés à renforcer la résilience des communautés vivant à Gandié (Toura, Yacouba, Baoulé, Burkinabé, Malinké) après le conflit, aux discours d'incitation à la violence communautaire. Ces comités de paix constituent des cadres permanents d'échanges entre les communautés en vue de diagnostiquer de façon participative et inclusive les sources des conflits liés à la profanation, la gestion et l'exploitation illégale des sites sacrés de Gandié. Outillés en techniques de prévention et de gestion des conflits, en Violences Basées sur le Genre (VBG) et droits humains, ces comités ont su mettre en valeur à travers des séances de sensibilisation, l'importance des sites sacrés dans la vie de la communauté, faire connaître les us et coutumes des différentes communautés pour un respect mutuel des cultures.

« ...nos sensibilisations sur l'importance de la forêt sacrée Ganli et la case sacrée ont permis aujourd'hui aux autres communautés de mieux s'imprégner de notre culture et la respecter...cela a contribué à ramener un climat de paix dans la communauté... ». (Monsieur G.G.R, Président du CP de Gandié).

3.1.2. Le renforcement des infrastructures communautaires de base et le développement des activités génératrices de revenus (AGR)

La crise qu'a traversée la localité de Gandié a eu de nombreuses répercussions sur les infrastructures communautaires et, partant, sur le revenu et le cadre de vie des populations. Pour pallier ces difficultés socio-économiques en renforçant la cohésion communautaire, le projet a permis la réhabilitation et la construction de l'école primaire du village, la construction un apatam pour les rencontres communautaires, l'installation d'une pompe d'hydraulique villageoise, l'octroi de tricycles pour le transport et la transformation des produits alimentaires (riz, manioc) et le développement des activités génératrices de revenus (commerce, agriculture, artisanat, etc.). Selon les acteurs rencontrés, ces initiatives socioéconomiques ont permis aux membres de leur communauté d'interagir et de renforcer leurs liens. Elles s'appréhendent donc comme une stratégie de rapprochement communautaire afin de les détourner de l'infiltration et de l'exploitation de la forêt sacrée à l'origine du conflit.

« ...L'implication des hommes, femmes et jeunes de toutes les communautés à la réhabilitation de l'école primaire a été d'un apport appréciable dans le renforcement de la cohésion communautaire...leur apport en matériaux de construction (sable, gravier) et de l'eau, en main d'œuvre a permis à chacun de se parler, de saluer, de se pardonner... ». (Monsieur D.K.C, Président des jeunes de Gandié).

« ...la réalisation des activités communes comme par exemple les champs de maraichers, la fréquentation du moulin par les femmes et les jeunes pour la transformation du riz ou du manioc...en utilisant ensemble l'apatam pour les réunions, en fréquentant aussi la pompe ...les populations ont finis par s'accepter mutuellement... c'est une bonne chose parce qu'avant ça on se parlait difficilement... ». (Monsieur N.K.J, Chef de la communauté Baoulé de Gandié).

3.1.3. La Réhabilitation des sites sacrés profanés

Le peuple Toura de Gandié, comme la plupart des communautés autochtones de la Côte d'Ivoire, reste profondément attaché à sa culture et à la préservation de celle-ci. Ainsi, au vu de l'importance de sites sacrées dans la culture Toura, selon les acteurs consultés, leur réhabilitation a été un aspect important dans le renforcement de la cohésion sociale. Les activités de protection à travers la délimitation et la création de zones tampons autour de la forêt sacrée, la mise en place d'un comité de surveillance et de gestion ainsi que la réhabilitation de la case sacrée du village ont été accueilli par l'ensemble de la communauté Toura comme un acte fort en faveur de la paix à Gandié.

« ...la forêt sacrée Ganli est notre source de bonheur...les femmes qui veulent un enfant, les jeunes en quête de d'emploi...tous ceux qui cherchent un bonheur quelconque y trouve une solution... c'est notre âme, l'âme du peuple Toura de Gandié...sa profanation et celle de notre case sacrée était une frustration pour nous ...aujourd'hui nous sommes soulagés par sa réhabilitation...cela favorise la cohésion sociale... ». (Monsieur Z.M., Gardien de la forêt sacrée Ganli de Gandié).

3.1.4. Organisation des journées sportives et culturelles

Dans un contexte de consolidation de la paix marqué par la nécessité d'améliorer la cohésion sociale dans la localité de Gandié, l'organisation des journées sportives et culturelles (courses de masques, fêtes des ignames) sont des cadres de réjouissance, de renforcement des liens de fraternité mais aussi d'échanges permettant aux détenteurs des connaissances traditionnelles de les transmettre aux jeunes générations pour une meilleure connaissance de l'identité culturelle. Ceci contribuera à réduire les conflits générationnels et identitaires liés à la méconnaissance de ces valeurs culturelles.

« ...la participation des jeunes de toutes les ethnies confondues à ces journées sportives et culturelles est le symbole de leur adhésion à une vision commune...la paix pour le développement de notre localité...et c'est très important pour la jeunesse aujourd'hui... travailler ensemble pour le développement... ». (Monsieur W.M., Président de la jeunesse communale de Gbonné).

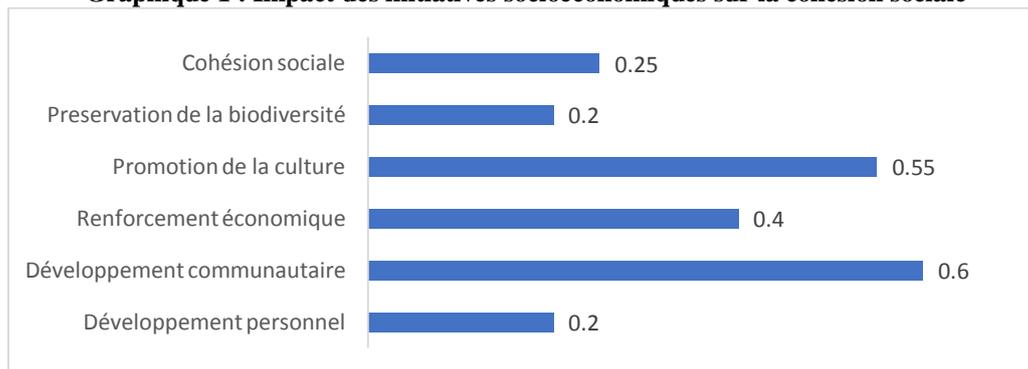
Ainsi, certaines fêtes célébrées par ces communautés intègrent implicitement des prescriptions visant à gérer les conflits communautaires : si leur raison première n'est pas la gestion des conflits, leur tenue est prioritairement conditionnée par la recherche d'un apaisement du corps social.

3.2. L'impact des initiatives socio-économiques sur la cohésion sociale

L'analyse des différents mécanismes locaux de rapprochement communautaire indique globalement que ces mécanismes ont certes eu le mérite de contribuer de par leur pertinence à réduire les tensions communautaires nées de la profanation et de l'occupation illicite de la forêt sacrée Ganli de Gandié mais ils ont influencé faiblement la cohésion sociale (25%) selon les acteurs enquêtés. Ces initiatives ont surtout contribué

au développement communautaire (60%) par la réhabilitation des infrastructures scolaires, la construction d'un apatam pour les réunions, l'installation d'une pompe d'hydraulique villageoise, l'octroi de tricycles pour le transport des produits vivriers et l'installation d'un moulin pour leur transformation dans le village. De même, elles ont contribué positivement à la promotion de l'identité culturelle (55%) par la réhabilitation de la forêt et de la case sacrées et à l'organisation des journées culturelles, au renforcement économique des ménages (40%) par le développement des activités génératrices de revenus (commerce, agriculture, artisanat). On note par ailleurs, dans une moindre proportion qu'elles ont contribué à la préservation de la biodiversité (20%) à travers la délimitation et la création de zones tampons autour de la forêt sacrée, le reboisement du couvert forestier détruit, la mise en place d'un comité de surveillance et le développement personnel (20%) à travers les différentes formations reçues sur les mécanismes de prévention et de gestion des conflits, les Violences Basées sur le Genre (VBG) et les Droits humains.

Graphique 1 : Impact des initiatives socioéconomiques sur la cohésion sociale



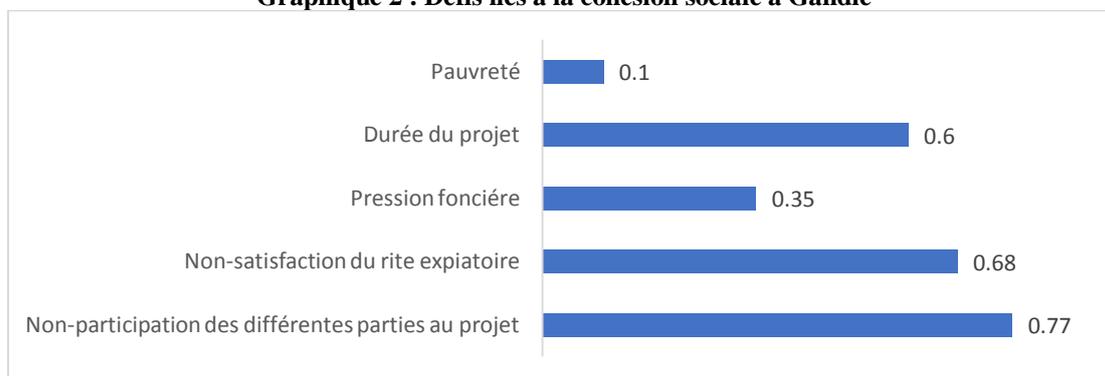
Source : Enquête de terrain, août 2021

L'analyse de l'indicateur sur l'impact des initiatives socioéconomiques permet de conclure que ces initiatives ont certes permis de réduire les tensions communautaires nées de la profanation et l'occupation illicite de la sacrée Ganli de Gandié mais elles n'ont eu aucun réel impact sur la cohésion sociale. D'importants défis liés à la culture et à la participation des différentes parties au conflit à la mise en œuvre des activités du projet restent cependant à lever dans le sens de la consolidation de la cohésion communautaire.

3.2. Les défis liés à la cohésion sociale à Gandié

Les défis s'appréhendent comme l'ensemble des obstacles à surmonter pour consolider la paix dans la localité de Gandié. Ils se résument essentiellement selon acteurs consultés, à la non-participation (77%) de la partie allogène aux activités du projet. Mais aussi, la non-satisfaction (68%) du rite sacrificiel demandé par la partie autochtone toura pour apaiser la 'colère divine' et la courte durée du projet (60%) qui ne permet pas de construire une véritable cohésion sociale.

Graphique 2 : Défis liés à la cohésion sociale à Gandié



Source : Enquête de terrain, août 2021

3.2.1. Le défi de la non-inclusivité du projet

Dans un projet de cohésion sociale, l'engagement des parties prenantes est indéniable, il s'agit de gagner leur adhésion et leur implication dans le processus de reconstruction sociale afin de garantir le succès du projet. Pourtant, selon les acteurs consultés, toutes les initiatives socioéconomiques de rapprochement

communautaire prises dans le cadre du projet : « Participation des jeunes à la prévention et à la gestion des conflits identitaires liés à la profanation et l'exploitation des forêts sacrées dans le Département de Biankouma » ont été menées durant la durée du projet avec uniquement les parties autochtone Toura et allochtone Yacouba, Baoulé à l'exclusion de la partie allogène Burkinabé qui est pourtant un acteur clé dans le conflit identitaire de Gandié.

« ...depuis la crise nous ne sommes plus retournés à Gandié par peur de représailles...nous n'avons pas participé aux activités comme les autres communautés... » (Monsieur Z.O., Chef de la communauté Burkinabé de Gandié).

« ... nos frères baoulé et yacouba sont à nos côtés pour le développement du village...ils nous ont soutenu dans le conflit...les autres ne veulent pas cohabiter avec nous parce qu'ils ont commis trop de tort...aujourd'hui, ils ont peur...ils vivent dans les campements avant la réparation de tout ça... » (Madame Z.T., Membre du Comité de Paix de Gandié).

3.2.2. Le défi de la non-satisfaction du rite expiatoire

L'expiation est à comprendre en relation avec une offense commise à l'encontre des dieux, et sur le mode d'une opération rituelle visant à se les rendre à nouveau propices malgré cet affront. Elle s'inscrit sur un registre cathartique et sacrificiel, puisque l'expiation est une forme de purification par la mise à mort d'une victime humaine ou animale. Elle est généralement comprise comme une restauration de relations après une rupture. Elle suppose donc qu'un conflit ravageur s'est achevé, et que la relation entre les protagonistes va pouvoir se redéployer sur de nouvelles bases. Elle implique une nouvelle relation : la parole ne suffit pas, pas même l'engagement à ne plus recommencer. Il faut un geste, une conduite, une réparation matérielle ou symbolique, et une véritable restauration du lien. En d'autres termes, l'expiation est un pardon en actes, et non seulement en paroles. Dans cette perspective, la profanation de la forêt sacrée Ganli ainsi que la case sacrée par les allogènes burkinabé pendant le conflit exige un rite expiatoire pour apaiser la colère des ancêtres selon les autochtones Toura. Ce rite sacrificiel demeure une exigence majeure dans la consolidation de la paix, la signature d'un nouveau contrat social et gage d'un retour sécurisé des allogènes burkinabé au sein de la communauté Toura. « ...Nous sommes allés demander pardon à nos ancêtres avec un poulet blanc avant le début des activités du projet...Nous exigeons également un bœuf, deux moutons, quatre poulets et une somme de cinq cent mille francs CFA à la communauté Burkinabé pour aller également demander pardon aux ancêtres... mais rien n'a été fait de leur part...s'il ne veulent pas reconnaître leur tort, le conflit peut resurgir à tout moment... » (Monsieur V.G., Notable de la chefferie de Gandié).

« ...Nous sommes conscients de l'organisation de cette cérémonie dans la consolidation de la paix à Gandié...nous sommes en contact avec la communauté Burkinabé pour trouver rapidement une solution à ce problème...elle est en train de s'organiser avec les autorités administratives à cet effet... » (Monsieur S.F., Coordonnateur de projet ONG DRAO).

3.2.3. Le défi de la durée du projet et de l'indemnisation des victimes

Le changement de comportement dans une perspective de cohésion communautaire est un processus à long terme. Les parties au conflit, malgré les efforts et la qualité des initiatives socioéconomiques de rapprochement communautaire ont besoins d'un temps pour assimiler les nouvelles connaissances et pratiques et réapprendre à vivre ensemble. Selon, les acteurs consultés, le changement de comportement, est un processus assez lent pour impacter durablement les habitudes des communautés. D'une durée de deux ans, la majorité des initiatives menées est jugée insuffisante si on considère l'ampleur d'efforts à déployer face à la complexité de reconstruction sociale et culturelle après un conflit identitaire. En effet, les acteurs engagés trouvent que les activités réalisées étaient essentielles pour attirer l'attention, susciter de l'intérêt et la prise de conscience. Mais, elles restent insuffisantes au regard des besoins en termes de cohésion sociale pour entamer le processus de transformation sociale. Pour certains acteurs, la durée du projet doit être prolongée. Il doit être également étendu à d'autres localités non encore bénéficiaires. « ...Nous souhaitons la reconduction de ce projet pour quelques années encore afin qu'il impact durablement la communauté...pour réconcilier les personnes en conflit ça peut prendre encore du temps... » (Monsieur O.G. Membre du Comité de Paix de Gandié).

3.3. Perspectives visant à consolider durablement la cohésion sociale à Gandié

Le conflit identitaire lié à la profanation de la forêt sacrée Ganli de Gandié de par sa nature exige pour sa résolution durable une conjugaison à la fois des mécanismes endogènes (culturels) et exogènes (modernes) de règlement de conflits communautaires.

3.3.1. Des perspectives de recours aux mécanismes endogènes de prévention, médiation et résolution des conflits identitaires chez le peuple Toura de Gandié

Au vu de l'importance de cette forêt sacrée dans le renforcement de la cohésion sociale à travers le règlement pacifique des différends, la régulation de la vie sociale et dans la préservation de l'identité culturelle, les garants de la tradition de Gandié interdisent toute action humaine (exploitation agricole, orpaillage, etc.) au sein de ladite forêt. Ainsi, toute résolution durable de conflit lié à la profanation de celle-ci doit d'abord reposer sur des mécanismes traditionnels de règlement de conflit identitaire en cours dans la communauté selon acteurs consultés. Ce rite sacrificiel demeure donc une exigence majeure dans la consolidation de la paix, la signature d'un nouveau contrat social et gage d'un retour sécurisé des allogènes burkinabé au sein de la communauté Toura.

3.3.2. Des perspectives de recours aux initiatives de rapprochement communautaire participatifs

L'implication des parties prenantes à un conflit est essentielle dans la réussite de la mise en œuvre d'un projet de consolidation de la paix. Elle consiste principalement à définir le niveau de participation des personnes dans le processus de rétablissement des liens et à savoir comment répondre au mieux à leurs besoins. Pourtant, selon les acteurs consultés, toutes les initiatives socioéconomiques de rapprochement communautaire prises dans le cadre du projet : « Participation des jeunes à la prévention et à la gestion des conflits identitaires liés à la profanation et l'exploitation des forêts sacrées dans le Département de Biankouma » ont été menées durant la durée du projet avec uniquement les parties autochtone Toura et allochtone Yacouba, Baoulé à l'exclusion de la partie allogène Burkinabé qui est pourtant un acteur clé dans le conflit identitaire de Gandié.

« ...les autres (Burkinabé) sont retranchés dans leurs campements...ils n'ont pas accès au village pour le moment...ils viendront après le sacrifice demandé... » (Monsieur O.N, Notable de la chefferie de Gandié).

Cela est de nature à faire perdurer le conflit identitaire de Gandié. La résolution d'un conflit ne peut être envisagée en dehors du conflit lui-même : sa nature, ses causes, les personnes qui le vivent, le contexte dans lequel il se passe. Ainsi, tout mode de résolution qui serait proposé de manière transversale, sans tenir compte des spécificités internes à la situation conflictuelle ne saurait être efficace. Il importe donc que toutes les parties au conflit identitaire de Gandié soient associées à la mise en œuvre du projet pour espérer consolider durablement la paix à Gandié et préserver la forêt sacrée Ganli.

3.3.3. Des perspectives de recours aux projets de consolidation de la paix durable

Un projet de consolidation de la paix est une tentative mutuelle de résoudre un problème qui exige la transformation constructive de deux parties. Cela signifie que les deux parties doivent utiliser toutes leurs compétences et attitudes constructives pour parvenir à une solution qui laisse le moins possible de ressentiment ou de sentiment d'injustice. Le changement de comportement dans une perspective de cohésion communautaire est un processus à long terme. Les parties au conflit, malgré les efforts et la qualité des initiatives socioéconomiques de rapprochement communautaire ont besoins d'un temps pour assimiler les nouvelles connaissances et pratiques et réapprendre à vivre ensemble. Il convient donc dans cette perspective de rallonger la durée du projet en y intégrant la question de l'indemnisation des victimes pour impacter durablement la cohésion communautaire à Gandié.

IV. DISCUSSION ET CONCLUSION

Ce travail a pour objectif d'analyser la pertinence des mécanismes de résolution pacifique du conflit identitaire lié à la profanation de la forêt sacrée Ganli de Gandié. Il nous a permis de cerner les opinions et perceptions des populations des localités de Gandié, Gbonné et Biankouma sur ces mécanismes ainsi que les principaux défis qui leur sont associés dans la consolidation de la paix à Gandié. Dans ce contexte, des perspectives ont été dégagées dans le sens de la consolidation de la paix à Gandié. Les résultats indiquent que les initiatives socioéconomiques de rapprochement communautaire prises pour consolider la paix à Gandié sont perçues positivement par les populations interviewées. Elles ont ainsi permis dans une stratégie de reconstruction sociale et de renforcement des liens communautaires distendus, la mise en place des comités de paix et d'alerte précoce, la réhabilitation et la construction d'infrastructures communautaires de base, l'appui au développement des activités génératrices de revenus (AGR), l'octroi de matériels roulant pour le transport et la transformation des produits vivriers, la réhabilitation des sites sacrés profanés et l'organisation des journées sportives et culturelles. Et pourtant, ces initiatives socioéconomiques de rapprochement communautaires sont confrontées à d'énormes défis culturels qui ne permettent pas la consolidation de la paix à Gandié. Ces résultats accréditent la thèse développée selon laquelle, que si les mécanismes exogènes de gestion de conflit jouent un rôle indéniable dans l'apaisement de certains conflits et le maintien de la cohésion sociale, ils ne peuvent pour autant pas garantir durablement la paix de façon unilatérale en ce qui concerne la résolution d'un conflit identitaire. Si, dans certains cas, ces mécanismes s'ancrent de façon cohérente dans les dynamiques sociales, agissant parfois comme de véritables relais vers les mécanismes traditionnels endogènes, dans d'autres, ils sont largement remis en ques-

tion du fait de leur caractère exogène, de leur non-représentativité, de leur absence de légitimité et de leur faible durabilité. Sans remettre totalement en cause l'instauration de tels mécanismes, sans doute une attention plus grande devrait être portée à leur composition, leur appropriation et durabilité, et à la façon dont ils interagissent véritablement avec les mécanismes endogènes traditionnels de résolution de conflits (RESILAC,2020 : p4). En effet, les mécanismes traditionnels de gestion de conflit (en tant qu'instruments visant à prévenir, modérer ou résoudre des conflits portés par des individus mobilisant des normes et des valeurs perçues comme légitimes que se fondant sur des références aux coutumes, à la religion et à l'histoire) sont plus utilisés que les mécanismes modernes pour résoudre les conflits de basse intensité (conflits de proximité, conflits fonciers et d'accès aux ressources, conflits intracommunautaires et intercommunautaires, etc.(RESILAC,2020 : p5). Dans ce cadre, les lois traditionnelles définissant les mécanismes de sanction, de réparation, de réconciliation, de mise en garde et d'exclusion seraient ainsi appliquées par les chefs traditionnels. Ces lois déterminent aussi le « prix du sang » que l'auteur ou ses proches doivent payer pour dédommager la partie plaignante. Et le rôle des structures associatives de proximité, qu'elles soient traditionnelles (groupe d'autopromotion, groupe religieux) ou modernes (ONG) serait complémentaire (Pierre Hazan, 2015). Des situations conflictuelles les plus courantes aux plus exceptionnelles, les mécanismes traditionnels de gestion des conflits fondés sur une expertise coutumière participent à assurer l'équilibre social (Niagalé Bagayoko & Koné Rodrigue Fahiraman, 2017). Dans cette perspective, le rite sacrificiel demeure une exigence majeure dans la consolidation de la paix, la signature d'un nouveau contrat social et gage d'un retour sécurisé des allogènes burkinabés au sein de la communauté Toura de Gandié.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1]. **Bagayoko, N. et Fahiraman, R. K. (2017)**. Les mécanismes traditionnels de gestion des conflits en Afrique Subsaharienne, UQAM : Montréal
- [2]. **CTA (2002)**. La protection et l'exploitation des forêts sacrées au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Programme de radio rurale 02/3. CTA, Wageningen, The Netherlands. <https://hdl.handle.net/10568/59512>
- [3]. **Eaux & Forêts (2017)**. La forêt, une priorité du Gouvernement. Abidjan : Magazine d'information du Ministère des Eaux & Forêt, N°1, Octobre 2017
- [4]. **Ehui, D. (2021)**. Ouverture à Man d'un atelier bilan sur la gestion des conflits identitaires dans le département de Biankouma, Man, Dépêche, AIP, Août 2021
- [5]. **Esoh E. (2003)**. « Eléments pour un nouveau paradigme du développement durable qui s'enracine dans l'interculturalité ». Colloque du Gracos - Perpignan
- [6]. **Hazan, P. (2015)**. Les mécanismes endogènes de gestion et de résolution des conflits dans la société centrafricaine. RCA. Résumé de l'étude d'Aboubakar Moukadas-Noure. Centre pour le Dialogue Humanitaire
- [7]. **Juhé-Beaulaton D., Roussel B. (2002)**. Les sites religieux vodun : des patrimoines en permanente évolution. In : Patrimonialiser la nature tropicale. Dynamiques locales, enjeux internationaux. M.-C. Cormier-Salem, D. Juhé-Beaulaton, J. Boutrais et B. Roussel (éd), Paris, France, Ird, collection Colloques et séminaires
- [8]. **Kokou K. & Sokpon N. (2006)**. Les forêts sacrées du couloir du Dahomey. Benin, Bois et Forêts des Tropiques, N°288
- [9]. **Luketa, M.H (2003)**. Forêts sacrées et conservation de la biodiversité en Afrique Centrale : cas de la République Démocratique du Congo. XIIème Congrès forestier mondial, Québec city, Canada
- [10]. **UNDP (2019)**. Participation des Jeunes à la prévention et à la gestion des conflits identitaires liés à la profanation et à l'exploitation des forêts sacrées dans le département de Biankouma en Côte d'Ivoire, PRODOC
- [11]. **RESILAC (2020)**. Soutenir la cohésion sociale par l'appui aux mécanismes endogènes de prévention, médiation et résolution de conflits ? Tchad, Etude, Groupe URD
- [12]. **WRM (2002)**. Côte d'Ivoire : la forêt sacrée, le domaine protégé de la communauté. Bulletin 60. <https://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/cote-divoire-la-foret-sacree-le-domaine-protége-de-la-communaute/>

OUNNEBO Gniondjibohoui Marc. "Les Mécanismes Modernes De Gestion Des Conflits Face A La Résolution Du Conflit Identitaire Lié A La Profanation De La Forêt Sacrée De Gandié (Ouest De La Côte d'Ivoire)." *International Journal of Humanities and Social Science Invention (IJHSSI)*, vol. 10(12), 2021, pp 01-09. Journal DOI- 10.35629/7722